




JAEGER-LECOULTRE

> PRIX MOBILITÉ D'ENTREPRISE 2008



Lauréat

JAEGER - LECOULTRE

pour la mise en place
d'un réseau de transport en commun
à la Manufacture Jaeger - LeCoultre
à la Vallée de Joux

> Portrait de la Manufacture Jaeger-LeCoultre

Depuis 1833, la Manufacture Jaeger-LeCoultre, référence de l'horlogerie suisse, est le principal employeur de la Vallée de Joux. Aujourd'hui elle compte plus de 1'000 collaborateurs. Jaeger-LeCoultre est un des moteurs de la croissance économique de cette région aux paysages intacts, située près du Lac de Joux, au cœur du Jura, à 1'000 mètres d'altitude.

Le statut de grand employeur d'une région au tissu particulier, avec une faible densité de population, requiert de porter une attention accrue aux responsabilités sociales et environnementales.



> Pourquoi réaliser un plan de mobilité ?

La Manufacture a annoncé la plus grande extension de son histoire. Le site, qui s'étend actuellement sur une surface de 16'000 m², comptera d'ici 2009, 9'000 m² supplémentaires. L'accroissement général du nombre des collaborateurs, avec une centaine de recrutements nets par an, implique également d'assumer des responsabilités face à la communauté, notamment dans le domaine de la pollution liée au trafic. Et comme il importe à la Manufacture d'assumer ces choix avec conséquence, les places de parking actuellement proposées n'augmenteront pas d'une seule unité au cours des prochaines années.

La Manufacture Jaeger-LeCoultre est engagée dans une vaste démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise, le projet *Making time more beautiful*. Dans l'objectif d'un développement neutre en matière d'impact sur l'environnement et le cadre de vie à la Vallée de Joux, l'une des préoccupations de cette démarche a été de trouver une solution alternative aux problèmes de parking rencontrés de plus en plus fréquemment.

Objectif du plan de mobilité :

Mettre en place des solutions permettant d'éviter le déplacement quotidien de 300 véhicules individuels, en 3 ans

Entre 2007 et 2009, 300 nouveaux emplois verront le jour sans construire de places de parking supplémentaires. Délibérément, un ratio d'environ 1 place de parking pour 2 véhicules est maintenu afin de favoriser les alternatives aux déplacements en voiture individuelle. La pression sur le parking est une incitation supplémentaire à adopter un moyen de transport alternatif, en complément des possibilités offertes par la Manufacture.



> Prix mobilité d'entreprise

L'Etat de Vaud récompense une entreprise qui offre et favorise des solutions alternatives aux transports individuels motorisés à ses collaborateurs. Il s'agit également de sensibiliser d'autres établissements privés ou publics à la plus-value que peut apporter une politique de gestion durable de la mobilité dans la recherche d'une maîtrise des coûts et d'une amélioration de la qualité de vie des collaborateurs ainsi que de l'ensemble des citoyens.

> Mesures mises en place sur trois ans

2007

- Conduite d'une étude, avec la Commune du Chenit et un bureau spécialisé, des perspectives de développement régional durable
- Mise à disposition d'un parc à vélo couvert
- Lancement de la 1^{ère} ligne de bus d'entreprise : Les Rousses – Le Sentier
- Attribution annuelle d'une place de parc nominative à tous les groupes de covoitureurs

2008

- Extension de la 1^{ère} ligne de bus : Morez – Les Rousses – Le Sentier
- Lancement d'une 2^{ème} ligne de bus d'entreprise : Pontarlier – Jougne – Le Sentier
- Lancement d'une 3^{ème} ligne de bus d'entreprise : Mouthe – Le Sentier

2009

- Ouverture d'un restaurant d'entreprise
- Participation financière à l'achat d'abonnements de transport public
- Soutien au projet de mise en service d'une ligne ferroviaire transfrontalière

> Premiers résultats du plan de mobilité (courant 2008)

Covoiturage

53% des collaborateurs de la Manufacture pratiquent le covoiturage de manière régulière. Une place de parking est systématiquement attribuée à chaque groupe de covoitureurs.

Transport en commun par bus

Jaeger-LeCoultre prend entièrement les frais de fonctionnement à sa charge. Face au succès immédiatement rencontré, la 1^{ère} ligne a été étendue de 10 km après 3 mois de fonctionnement et une nouvelle ligne a été mise en service. Afin d'éviter le trafic intense en fin de journée, les bus circulent avec un horaire décalé, qui leur assure des gains de temps appréciables.



Départ des lignes de bus pour Pontarlier et Morez

> Méthodologie de mise en œuvre du plan de mobilité

1. Analyse du géo-positionnement selon le domicile des collaborateurs pour identifier les besoins : permet de définir les bassins importants de provenance des collaborateurs et d'envisager des solutions alternatives à proposer.
2. Etude menée en interne auprès des collaborateurs pour connaître leurs habitudes de déplacements et les changements acceptables.



> Effets sur l'environnement, les collaborateurs et la collectivité

Si l'on considère que l'ensemble de ces mesures – co-voiturage et lignes de bus – permettent d'éviter la circulation de 270 voitures dont chacune effectuerait un trajet quotidien moyen de 50 km quelque 220 jours par année, le nombre total de kilomètres non parcourus s'élève à environ 3 millions par année : une contribution importante à la réduction de la pollution atmosphérique liée au trafic automobile.

Du point de vue des collaborateurs de la Manufacture, les avantages des bus et du co-voiturage sont sensibles à plusieurs niveaux. Ils comportent trois atouts majeurs :

- une plus grande sécurité,
- moins de stress et de fatigue liés à leurs déplacements notamment en hiver, lorsque les routes de la région sont dangereuses,
- une économie financière appréciée au vu du coût actuel du carburant.

Par ailleurs, les collaborateurs ont pour la plupart conscience de l'importance d'adopter un comportement permettant de préserver l'environnement. Selon l'étude interne, 74% des collaborateurs estiment que leurs déplacements professionnels doivent être respectueux de l'environnement.

> Impact environnemental

270 voitures de moins sur la route
50 km par jour en moyenne
220 jours par an
= 3 millions de km non parcourus



Service de la mobilité
Etat de Vaud
Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne
tél.: 021 316 73 73
www.vd.ch/sm

Manufacture Jaeger-LeCoultre
Branch of Richement International S.A.
Rue de la Golisse 8
1347 Le Sentier
tél.: 021 845 02 02
www.jaeger-lecoultre.com